

# Argent et politique: comment les parl

**> Elections fédérales «Le Temps» a demandé à 48 élus fédéraux romands de dévoiler leurs sources de financement**

**> En moyenne, ils ont dépensé 12 700 francs pour leur élection en 2011**

**> Leurs réponses révèlent des pratiques éclectiques. Et des règles éthiques personnelles, pour éviter d'être trop influencés par leurs donateurs**

Marie Parvex

En 2011, Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale PDC connue pour ses campagnes hyperactives, a investi 35 000 francs pour être réélue à Berne. «Je finance ma campagne moi-même, en épargnant chaque année une somme d'environ 10 000 francs», déclare l'élue fribourgeoise, qui a courtisé les électeurs à coup de flyers, de sacs biodégradables et de tous-ménages contenant des graines de tournesol, son emblème. «Les électeurs attendent que nous soyons présents avec des annonces dans les médias, sur les affiches de la SGA et sur les affiches dites sauvages au bord des routes ou aux arrêts de bus», justifie-t-elle.

Même en Suisse, pays du politicien de milice, faire campagne coûte cher. Mais à la différence des pays voisins, l'argent injecté dans les activités électorales n'est pas réglementé par des lois détaillées. Le débat sur la transparence des campagnes revient régulièrement sur le devant de la scène, parce que personne ne sait comment les candidats sont financés.

Afin d'avoir une idée plus claire des relations de nos politiques à l'argent, *Le Temps* a interrogé 48 parlementaires fédéraux sortants, issus des cantons romands. Ils ont répondu à un questionnaire détaillé sur leur campagne électorale 2011. Si une poignée de candidats a refusé la démarche, la grande majorité a répondu, au moins partiellement.

Notre enquête révèle que les pratiques divergent énormément d'un candidat, d'un parti et d'un canton à l'autre. Et que les candidats inventent souvent leurs propres règles pour éviter d'être en quelque sorte achetés par leurs donateurs.

A Genève, l'UDC Yves Nidegger déclare une campagne personnelle de 10 000 francs, financée aux deux tiers par deux ou trois donateurs privés dont il ne dira rien. Un tiers est financé par son argent. «Le score relatif des élus n'est pas en rapport direct avec leur investissement, estime-t-il. Si-

non, je ne serais pas élu.» Christian Lüscher finance sa campagne lui-même, sans aucun don privé. Au PLR genevois, «il existe des mécanismes assez stricts pour s'assurer que les fonds ne sont pas d'origine douteuse, dit-il. J'ignore qui sont les donateurs du parti et ne veux pas le savoir.»

Chez les socialistes vaudois, le parti fait campagne pour tous les candidats. «Les moyens personnels de campagne sont limités à un site Internet et à l'envoi d'un millier de courriers papier, indique le conseiller national Roger Nordmann. Les élus versent au parti 12 à 15% de leurs revenus de conseillers nationaux.» La PLR vaudoise Isabelle Moret prévoit 20 000 francs de budget pour sa campagne personnelle 2015. «Le financement est recherché par le parti et chaque candidat organise un repas de soutien», explique-t-elle.

Tous ensemble, les candidats interrogés déclarent avoir investi 611 903 francs, soit une moyenne de 12 700 francs par candidat. Sur ce total, 324 169 francs proviennent de donateurs privés, entreprises ou particuliers, soit un peu plus de la moitié. Le reste est versé par les candidats eux-mêmes, ou par leur parti.

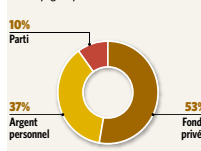
Pour l'ensemble des 3473 candidats sortants, le montant des campagnes personnelles avait été évalué à 30,5 millions en 2011 par FORS, Fondation universitaire suisse pour la recherche en sciences sociales à Lausanne.

Vingt-six candidats déclarent à *Temps* qu'ils ne font aucune recherche de dons. Soit parce qu'ils ne mènent pas de campagne personnelle, soit parce qu'elle est financée par leurs propres moyens ou par leur parti. La problématique de la transparence du financement par les dons privés se concentre sur les 22 candidats restants.

Onze personnes n'ont pas répondu à notre questionnaire: l'UDC Jean-François Rime à Fribourg, sa collègue de parti Céline Amaudruz, le PDC Guillaume Barzzone et le socialiste Carlo Som-

## Répartition des fonds des campagnes personnelles en 2011\*

Trois postes de dépenses pour les campagnes personnelles



### Chiffres clés:

**611 903:** c'est la somme totale des campagnes personnelles 2011 que les 48 candidats sortants ont déclarées au «Temps». Soit 12 700 francs par candidat.

**30,5 millions:** c'est l'estimation du FORS Center pour le financement des campagnes personnelles des 3473 candidats en Suisse en 2011.

\*candidats sortants, hors campagne de parti

Niveau de transparence des candidats (entre parenthèses, le nombre de candidats)

	Très	Moyen-nement transparent	Peu ou pas
Vaud (7)	9	4	4
Valais (4)	1	3	0
Jura (4)	3	0	1
Fribourg (8)	6	1	1
Genève (1)	6	2	3
Neuchâtel (4)	2	0	2

effectivement dépensées [...] on se demande d'où vient l'argent», écrivait Hilmar Gernet en 2008.

En 2007 et 2011, FORS a conduit ses premières enquêtes sur le financement des campagnes en demandant aux candidats suisses les montants qu'ils ont investis: 25 millions en 2007 et 30,5 millions en 2011, répondent-ils.

Au prorata du nombre d'électeurs, ces chiffres sont comparables à ceux investis pendant les élections américaines. Dans notre échantillon, chacun a investi en moyenne 12 700 francs dans sa campagne. Selon l'étude de FORS, qui a obtenu un taux de réponse de 50%, cette moyenne était de 8638 francs. Tandis que celle d'Hilmar Gernet pour 2007, avec 3000 candidats, était de 15 000 francs. La différence du simple au double entre l'estimation d'Hilmar Gernet et celle de FORS souligne le flou qui règne sur l'argent investi dans la politique suisse.

L'automne dernier, *Le Temps* a parlé avec plusieurs élus du financement de leurs campagnes. Aucun d'entre eux n'avait alors accepté de publier des comptes détaillés sur le sujet. L'un d'entre eux s'y refusait parce qu'il avait reçu un montant à cinq chiffres avec lequel il était mal à l'aise: son chef de campagne avait accepté ce montant en échange de l'adjudication d'un chantier en faveur du donateur. Un autre élu avait affirmé recevoir son argent en cash dans des enveloppes pendant les soirées auxquelles il assistait. Un troisième ne voulait pas révéler les noms de ses donateurs pour rester l'élu de tous plutôt que celui d'un lobby.

Entre ces réponses spontanées, mais révélées sous couvert de l'anonymat, et celles que nous avons recueillies ce printemps par écrit, il y a une différence importante. La grande majorité des élus qui acceptent des dons affirme que jamais personne ne leur a demandé quoi que ce soit en échange. Ceux qui les refusent soulignent la valeur de ces cadeaux dont ils n'ont pas voulu. Le socialiste genevois Manuel Tor-

## ■ Où est l'argent manquant?

Le montant global investi par les candidats qui ont répondu au *Temps*, 611 903 francs, paraît modeste. En 2007, Hilmar Gernet, directeur du service politique et société de la Banque Raiffeisen Suisse et ancien secrétaire général du PDC suisse, affirmait, dans une étude, que les 3473 candidats suisses avaient investi 45 millions de francs dans leurs campagnes personnelles. Ce montant représente la différence entre ce que les partis disent avoir investi et les montants réellement payés dans les médias et les campagnes d'affichage. «Au vu des énormes différences entre les données officielles des partis et les sommes

## >> Sur Internet



Explorez notre tableau interactif qui classe les élus selon leur indice de transparence financière. Montants investis, répartition des financements, candidat par candidat, interviews... Cette application sera mise à jour jusqu'aux élections fédérales d'octobre 2015.

<http://letm.ps/transparence>

## «Je limite les dons d'entreprises à 5000 francs»

**> Jean-René Fournier est le candidat le mieux financé de notre échantillon. Il s'explique**

L'ancien conseiller d'Etat valetain PDC et actuel conseiller aux Etats a révélé au *Temps* que le montant de sa campagne personnelle 2011 était de 103 020 francs, dont 78 020 francs de dons privés. 70% de ces dons proviennent d'entreprises actives dans trois secteurs: la construction (28%), les professions libérales (30%) et le commerce (17%). Il est le politicien qui dépend le plus de dons privés parmi ceux que nous avons interrogés et qui a répondu avec le plus de transparence aux questions du *Temps*.

**Le Temps: La transparence du financement des campagnes est-elle importante à vos yeux?**

**Jean-René Fournier:** Tout est une question de mesure. Le nom des donateurs (privés ou entreprises) ne doit pas être rendu public sans l'accord des intéressés. Si, d'une manière évidente, le candidat est «sponsorisé» essentiellement par un lobby particulier, ses électeurs ont le droit de connaître cette réalité. Transparence oui, mais respect de la sphère privée lorsque la dispersion de la provenance des dons laisse clairement entendre qu'aucun lobby particulier ne s'impose seul au candidat.

**– Quel est le plus gros montant que**

**vous avez reçu au cours de votre carrière politique?**

– 10 000 francs de l'Union suisse des arts et métiers (USAM). Les dons des entreprises sont limités à 5000 francs au maximum et ceux des privés à 2500 francs, sauf pour les membres de ma famille. C'est une décision que j'ai prise avec mon comité de campagne pour éviter de laisser croire aux donateurs qu'ils peuvent avoir une quelconque influence sur moi. Le montant maximal des dons que nous acceptons a été calculé pour que même si l'un d'eux renonce à me soutenir pour la campagne suivante, cela ne change rien pour moi. Le montant le plus important que j'aie reçu d'une entreprise était d'ailleurs de 5000 francs en 2011 et venait de mon entreprise familiale.

**– Pour quelles raisons l'USAM vous a-t-elle fait ce don de 10 000 francs?**

– Comme vice-président de cette structure, j'ai bénéficié de ce montant comme les autres candidats membres du comité directeur [le conseiller national fribourgeois UDC Jean-François Rime, président de l'USAM, n'a pas répondu aux questions du *Temps*].

**– Vous recevez un pourcentage important de votre argent des milieux de la construction. Cela ne crée-t-il pas un lien de dépendance avec ce secteur économique?**

– Non. Les entreprises donatrices sont toutes en concurrence les unes avec les autres, je ne puis donc en servir aucune en particulier. Par



“Un donateur m'a demandé d'accélérer une procédure le concernant, je l'ai éconduit”

Jean-René Fournier  
Conseiller aux Etats (PDC/VS)

ailleurs, les intérêts du milieu lui-même coïncident souvent avec l'intérêt public. Il s'agit surtout de simplifier et de raccourcir certaines procédures.

**– Recevez-vous de l'argent de la communauté religieuse d'Écône, que vous fréquentez?**

– Non. Peut-être, et je l'espère, quelques dons de fidèles de la communauté. A Écône, je vais cultiver ma spiritualité et non chercher un appui financier ou des consignes politiques. Cela a toujours été très

clair. Mon indépendance est aujourd'hui largement reconnue.

**– Et de l'encaveur Dominique Giroud, qui fréquente aussi cette Église?**

– Non, à ma connaissance pas en 2011. Les années précédentes, c'est possible, mais les montants n'étaient pas assez significatifs pour que je m'en souvienne comme d'un donateur particulièrement régulier ou important.

**– Avez-vous déjà refusé un don?**

– Oui, à plusieurs reprises. Essentiellement parce que ces dons dépassaient la limite que nous nous étions fixés.

**– Vous êtes-vous déjà senti en conflit d'intérêts avec l'un de vos donateurs?**

– Chaque donateur est averti que je conserve mon indépendance complète. Je n'ai jamais eu de problème avec aucun de mes donateurs. Quelques rares donateurs (trois sur vingt ans de carrière) m'ont fait savoir qu'ils ne me soutiendraient plus compte tenu de mes positions. Cela fait partie du jeu!

**– Vous a-t-on déjà demandé de faire quelque chose en échange d'un don, pendant ou après votre campagne?**

– Cela m'est arrivé une fois, en 2005, lors de ma 3e candidature au Conseil d'Etat valetain. La personne en question a été poliment mais fermement priée de «quitter le loft». Il s'agissait d'accélérer une procédure la concernant.

Propos recueillis par M. P.

## Notre méthode pour enquêter

La question de la provenance de leur argent, *Le Temps* l'a posée aux **48 élus romands sortants** qui se représentent en 2015. Par le biais d'un questionnaire et d'une table de chiffres, nous avons demandé à chacun de ces 48 candidats les détails du **financement de leur campagne de 2011**, y compris les noms de leurs donateurs, leur profession, leur commune de domicile et le montant reçu. Chacun avait le choix du degré de transparence dont il voulait faire preuve.

Une fois les informations collectées, nous en avons fait des **résumés graphiques publiés sur le site internet du Temps** et une synthèse comparative des candidats et des cantons. Ces informations permettent d'avoir une idée de l'attitude de chaque candidat concernant le financement de sa campagne. En revanche, nous n'avons pas cherché, lors de cette première étape, à vérifier l'exactitude des déclarations faites par les candidats.

Nous avons ensuite **classé les candidats par degré de transparence** sur la base de leurs réponses. Nous avons estimé que ceux qui ont donné toutes les informations dans une table de chiffres, à l'exception des noms et prénoms de leurs donateurs, étaient totalement transparents. La réponse la plus complète est celle du **socialiste valaisan**

**Mathias Reynard.** De la même manière, ceux qui déclarent ne dépendre aucunement de fonds privés, soit parce que ce sont les partis qui réalisent le travail, soit parce qu'ils disent avoir financé leur campagne avec leurs propres deniers, ont été considérés comme totalement transparents, n'ayant pas d'autres informations à révéler. Les candidats qui ont donné des informations globales sur le montant de leur campagne, la part des dons privés, leur provenance, mais sans en donner le détail, sont classés comme moyennement transparents. Et ceux qui ont refusé de répondre comme pas du tout transparents.

Les élus contactés par *Le Temps* peuvent à tout moment fournir des données supplémentaires qui seront intégrées à notre tableau interactif, ce qui leur permettra d'améliorer leur position dans le classement de la transparence.

A la rentrée, avant les élections fédérales, nous compléterons les profils des candidats par **l'indication de leurs liens d'intérêts, les réponses des partis concernant leur financement**, ainsi que par **le financement des campagnes 2015** des candidats. Les réponses seront ajoutées à notre application web au fur et à mesure que nous les recevrons.  
**M. P.**

# Financiers financent leurs campagnes



Durant la campagne pour les élections fédérales 2011. Au prorata du nombre d'électeurs, les montants dépensés en Suisse sont comparables à ceux des élections américaines. LAUSANNE, OCTOBRE 2011

## Reynard champion de la transparence

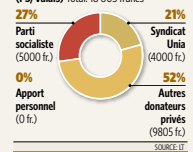
Le conseiller national valaisain **Mathias Reynard** est le candidat ayant répondu le plus complètement aux questions du Temps sur le financement des campagnes aux élections fédérales.



Il annonce un budget de campagne relativement modeste pour le Valais, 18 000 francs en 2011. Somme qui devrait augmenter cette année pour atteindre quelque 30 000 francs, selon son estimation. Ses réponses nous permettent de savoir que 73% de son budget de campagne provient de dons privés. Comme d'autres candidats, il a inventé des règles spécifiques afin de ne pas devenir dépendant de ses donateurs. «Je n'accepte pas les dons des entreprises. Ce serait contraire à ma philosophie et à ma volonté d'indépendance», indique-t-il. La plupart de ses mécènes sont des personnes privées dont la contribution n'excède pas 500 francs. Son plus gros don est un montant de 5000 francs versé par la Fédération socialiste du district de Sion (sections PS de Savièse, Grimisuat et Sion). **LT**

## Prix d'une campagne

Origine des fonds pour la campagne personnelle de Mathias Reynard (PS/Valais) Total: 18 805 francs



naire dit avoir refusé une statue en or. Le PDC valaisain Jean-René Fournier affirme décliner souvent des dons d'entreprises supérieurs à 5000 francs.

En l'absence d'une loi sur la transparence du financement des campagnes, il n'existe pas d'autre solution pour recueillir des informations que de s'en remettre à la parole des candidats. Une méthode utilisée aussi par les chercheurs universitaires sur la question. «J'ai comparé les réponses que nous avons collectées en 2011 pour vérifier la validité de nos résultats respectifs, explique Georg Lutz, qui a conduit les études précitées de FORS. Pour les candidats qui nous ont répondu à tous les deux, les montants déclarés sont comparables. Je ne crois pas que les politiciens mentent beaucoup dans ce genre de déclaration, même si certains sous-estiment probablement un peu les montants investis.»

### Ces candidats qui refusent les dons

L'enquête du Temps a permis de recenser neuf candidats de droite, actifs dans tous les cantons sauf le Valais, qui n'acceptent aucun don privé. «En réponse aux quelques propositions de dons qui m'ont été faites au cours de ma carrière politique, j'ai invité les donateurs à verser cet argent au parti», déclare le PLR genevois Hugues Hiltbold. «C'est une règle au sein du PLR genevois que de ne pas accepter de dons personnels afin de garantir l'indépendance des élus.»

A Genève, les comptes du parti doivent être déposés chaque année auprès de l'administration cantonale en mentionnant le nom des donateurs, ce qui rend théoriquement ses finances transparentes. «Je me suis aussi fixé pour règle de ne pas dépasser les 20 000 francs d'investissement pour une campagne, poursuit Hugues Hiltbold. A Genève, les électeurs sanctionnent celui qui investit trop d'argent, celui dont les branches dépasseraient de la

haie. C'est peut-être une forme de pudeur protestante par rapport à l'argent.» Les réseaux et lobbys remplacent les investissements en cash. Dans le cas d'Hugues Hiltbold, il s'agit de la chambre immobilière genevoise et des propriétaires immobiliers qui encouragent à voter pour lui, dit-il.

«La transparence est importante parce que sinon le jeu démocratique est faussé», estime le PDC vaudois Jacques Neirynek, qui ne fait aucune campagne personnelle. «La raison de ce choix est très simple. Je n'ai pas d'argent et recourir à des dons privés impliquerait des compromissions comme il y en a régulièrement au parlement. C'est presque une règle que l'on vous demande un service en retour. Les candidats qui ont recours à des dons privés sont plutôt rares au PDC vaudois», estime-t-il. Largement médiatisé, il déclare être élu notamment par les milieux académiques qu'il a toujours défendus.

D'autres candidats ont fixé leurs propres règles, visant à garantir leur indépendance vis-à-vis des personnes qui les soutiennent. La plupart des socialistes refusent les dons d'entreprises, mais acceptent le soutien d'associations ou de syndicats. Le PDC valaisain Jean-René Fournier, qui dépend à 70% de dons d'entreprises, notamment de la construction, les a limités à un maximum de 5000 francs. «La transparence doit s'exercer pour les dons qui dépasseraient le budget total de campagne de 10%», estime le PLR valaisain Jean-René Germainier. Il ne déclare aucun de ses donateurs, mais affirme que le don le plus élevé qu'il a reçu était de 5000 francs.

«Ca me surprend un peu, ces règles que les candidats se fixent, lâche Georg Lutz. L'échange d'argent, même encadré par des règles, crée des liens entre un élu et ses donateurs. Si des entreprises financent un candidat, ce n'est pas parce qu'elles le trouvent sympa mais parce que cela crée un bénéfice pour elles.»

### Grands écarts entre cantons

Au-delà des individus et de leur manière de mener campagne, l'enquête du Temps révèle aussi des tendances cantonales. Les campagnes personnelles n'existent pas dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. Les candidats de ces cantons ont répondu qu'ils ne dépendaient aucunement de financements privés et n'avaient rien à déclarer. «Il n'y a jamais eu de campagne personnelle à Neuchâtel», assure Jean-Marie Reber, ancien chancelier du canton. «La personnalisation des candidats est faible ici, estime-t-il. En 2013, quand les candidats au Conseil d'Etat sortants avaient fait campagne pour eux, par exemple au travers d'affiches, ils avaient été renvoyés par le peuple.» Il s'agissait notamment des PLR Thierry Grosjean et Philippe Gnaegi.

Affirmer que l'on n'a rien à déclarer parce qu'on ne mène pas de campagne personnelle, «c'est une manière de dire «je suis propre», sans tenir compte du fait que les candidats ont une influence sur les partis et les dons qu'ils acceptent», estime Thomas Milic, chercheur au Centre suisse pour la démocratie. «Un donateur peut sans doute s'adresser au parti en disant que le montant doit être attribué principalement à un candidat en particulier. En Suisse, beaucoup de choses se font de manière informelle, parfois même en cash.»

Thomas Milic ne croit pas à des différences de cultures politiques liées à une plus grande éthique, ou à l'aversion de l'électorat pour les campagnes trop personnalisées. Il fait plutôt l'hypothèse que dans les petits cantons où les gens se connaissent davantage, il y a moins de nécessité de mener une campagne personnelle. «Un candidat fait campagne pour que les gens retiennent son nom. Si le canton est tout petit et qu'il n'y a que peu de sièges à se partager, il n'en a probablement pas besoin», explique-t-il.

Le Valais est le canton de Suisse romande où les campagnes personnelles sont les plus importan-

tes, entre 18 000 francs pour le socialiste Mathias Reynard et plus de 100 000 francs pour le PDC Jean-René Fournier. La moyenne est de 63 356 francs par candidat, notamment parce que deux candidats sur quatre se présentent au Conseil des Etats, une campagne plus onéreuse. «En fait, si l'on additionne les montants investis par les partis et par les candidats, je ne pense pas que les campagnes valaisannes sont plus chères qu'ailleurs, dit Thomas Milic. La part investie par le candidat est plus conséquente, simplement parce que les campagnes personnelles sont plus importantes que les campagnes de partis.»

La situation est assez comparable à Fribourg où tous les partis, même le PS, autorisent des campagnes personnelles relativement importantes. Outre la taille de l'électorat, l'existence, il y a peu, d'un parti majoritaire comme le PDC peut expliquer cette spécificité. «Dans les petits cantons où il y a essentiellement un parti majoritaire, les élus mènent davantage de campagnes personnelles, explique Thomas Milic. Parce que le plus important, c'est de se différencier au sein du parti.»

Parmi tous les candidats qui touchent d'importants dons privés, deux candidats valaisains, Jean-René Fournier et Mathias Reynard, ont été les plus transparents dans leurs réponses. «Il est possible que les rapports des politiciens valaisains avec certains lobbys soient connus de tous dans un canton où les gens parlent beaucoup. Les candidats ont donc probablement communiqué des choses que la majorité de leurs électeurs savaient déjà», note Thomas Milic.

Notre enquête permet de mieux cerner la complexité de la situation en Suisse, avec des modes de financement très divers d'un parti, d'un canton et parfois d'un candidat à l'autre. Mais elle est loin d'épuiser le sujet. Pour tous ceux qui ne font pas de campagne personnelle importante, la question de la provenance des fonds doit être posée aux partis

qui les financent, ou aux lobbys qui publient des appels au vote en leur faveur. C'est pourquoi, d'ici aux élections fédérales, Le Temps poursuivra son enquête sous ces deux angles.

**Collaboration: Jean Abbiatucci, Catherine Dubouloz, Alexis Favre, Olivier Francey, Magalie Goumaz, Serge Jubin, Yelmarc Roulet**

## «Le don le plus important que j'ai reçu était une statue en or, que j'ai refusée»



**Manuel Tornare, PS, GE**

«L'élu genevois n'accepte aucun financement privé. «Le don le plus important que j'ai reçu était une statue en or léguée en héritage, que j'ai refusée et donnée au Centre social protestant. Il provenait d'un particulier très âgé me remerciant de la politique que j'avais menée en Ville de Genève en faveur des personnes âgées.»



**Robert Cramer, Les Verts, GE**

«Personnellement, je n'ai reçu que des présents d'usage. En revanche, le parti sollicite et reçoit des dons à l'occasion des différentes campagnes. Cela est public. Il m'est arrivé de renvoyer des cadeaux qui me paraissaient excéder les limites du présent d'usage.»



**Jean-Christophe Schwaab, PS, VD**

«Le Parti socialiste vaudois mène une campagne collective et interdite, à raison, à ses candidats de mener une campagne personnelle. Les seuls éléments payants autorisés sont un site internet personnel et l'envoi d'un millier de courriers personnalisés au maximum (en ce qui me concerne, c'est moins de 200 envois).»



**Jean-François Steiert, PS, FR**

«En tant que secrétaire général du PS Suisse, j'ai reçu un montant de 20 000 francs de l'entreprise Oerlikon-Buehrle, qui avait décidé de verser le même montant à tous les partis gouvernementaux; le montant a été accepté et versé au comité d'initiative pour l'interdiction des exportations d'armes, ce qui a été communiqué publiquement et a eu comme conséquence que ce montant a été versé pour la première et dernière fois au PS. [...] Les dons privés sont des soutiens à ma personne, sans intérêt personnel des donateurs. Les propositions de dons d'associations ou d'organisations découlent soit d'une intention de pouvoir influencer des positions futures, soit d'une reconnaissance et d'un intérêt à voir réélire un représentant qui porte les positions de l'association.» **LT**